



LOU MERCADIOU

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MACAIRES / JANVIER 2023 / #78

MAISON MESSIDAN (XIIIe-XIVe) (p.6)

Un magnifique outil communal

grâce à une donation historique !

Infos mairie

2023

Les vœux du maire (p.2)

À l'école

Un self ! (p.12)

Circulation

Tous à 30km/h (p.18)

Ordures ménagères

Au plus près (p.26)

Infos assos

Edelweiss

Même l'hiver (p.32)

Club de l'amitié

La porte grande ouverte (p.33)

Agenda

Auringleta

Rendez-vous en février (p.31)

Repas sarde

18 février (p.32)

Tous au carnaval

17-18 mars (p.34)



POUR 2023

Prosperité et fraternité



L'année 2022 vient de se terminer avec son lot de difficultés sanitaires, sociales et économiques. Cependant, la solidarité, la vie culturelle et sportive étaient bien présentes sur le territoire de la commune. Nous avons pu apprécier une multitude de propositions d'animations tout au long de l'année. Cette richesse associative est notre force, elle fait partie de notre ADN. Elle est le terreau où poussent le vivre-ensemble, le partage, l'ouverture et la tolérance.

Je remercie chaleureusement tous les bénévoles, responsables d'associations et de clubs qui s'investissent chaque jour et cultivent cette spécificité macarienne qui fait rayonner notre commune et œuvrent pour le vivre-ensemble.

« Ma croyance est renforcée en l'être humain et en un avenir meilleur »

Remerciements et félicitations

Notre richesse, ce sont également nos acteurs économiques : professions libérales, professionnels de santé, commerçants, artisans, artistes, qui participent à l'attractivité de notre cité.

Vous tous, nombreux, qui apportez un service aux citoyens et de l'emploi, vous êtes les maillons indispensables à la qualité de vie à Saint-Macaire.

Merci et bravo pour votre dynamisme !

Cet été, le territoire a vécu des incendies de forêt dévastateurs et traumatisants.

Je tiens à remercier tous les habitantes et habitants de Saint-Macaire pour leur élan de générosité et leur soutien durant cet épisode dramatique.

Élus et agents communaux, nous nous sommes associés avec les Macariennes et les Macariens au soutien des communes sinistrées et des services de secours qui se sont fortement impliqués sur ces incendies.

Au-delà de ces tristes événements, je félicite pour leur professionnalisme et leur dévouement les sapeurs-pompiers de Saint-Macaire et la gendarmerie de Langon-Toulonne qui ont accompli un travail remarquable sur le territoire durant toute l'année 2022.

La sécurité des biens et des personnes dans une commune incombe à la fonction de maire.

Afin de préserver et d'améliorer le cadre de vie des habitants, nous travaillons étroitement avec la gendarmerie qui répond toujours à mes sollicitations avec efficacité.

Depuis plusieurs mois, nous étudions l'installation de la video-protection autour de l'école, de l'église et de la mairie. Plusieurs devis sont en cours.

Cette année encore, la vie de la commune a été dense et les services rendus à la population ont été nombreux.

Je tiens à féliciter tous les agents qui ont réalisé un travail formidable pour maintenir un service public de qualité. L'action d'un maire ne serait rien sans les agents et ses collègues élus.

Je tiens à remercier les élus de la majorité qui m'épaulent et travaillent chaque jour à mes côtés.

Chacun amène sa qualité et ses compétences pour améliorer la vie dans la cité. Leur seule motivation est de servir au mieux les citoyennes et les citoyens de Saint-Macaire, merci pour votre dévouement.

Mme Céline Fellah, élue de la liste d'opposition de M. Bernard Barbé, a démissionné. Le conseil municipal souhaite la bienvenue à M. Tristan Roselle au sein du Conseil.





Le grand chantier de restauration du bâtiment d'Ardilla.

Les projets menés en 2022

Ces projets ont été financés sans augmentation d'impôts communaux et sans emprunts avec le soutien des finances publiques de l'État, de la Région, du Département et de la CDC. Dans un premier temps, nous avons réalisé la restauration d'un bâtiment hautement symbolique à nos yeux pour Saint-Macaire : le clos et le couvert du bâtiment d'Ardilla qui va permettre à l'association d'accueillir dans de meilleures conditions les élèves de l'école de musique, venant de tout le territoire et nous permettre d'importantes économies d'énergie.



Beau et efficace contre le bruit au restaurant scolaire !

En ce qui concerne les écoles, un self a été mis à la disposition des enfants et un aménagement acoustique a été réalisé afin de réduire les nuisances sonores pour les élèves et le personnel. Les agents et les enfants apprécient cette nouvelle installation et la qualité des repas qui y sont servis.

Je remercie l'ensemble des élus et des parents de la commission des affaires scolaires qui ont travaillé à la création de ce self.

Je tiens également à féliciter les personnels en cuisine et au sein de l'école qui font un travail exceptionnel pour le bien-être de nos enfants.

M. Alain Xandri n'a plus de délégation aux affaires scolaires. M. Dominique Scaravetti, premier adjoint en charge des finances et de la communication, a accepté de prendre cette délégation des affaires scolaires et de ce fait aura la responsabilité des écoles.

Les bâtiments de l'école maternelle, élémentaire et les cuisines vont être sécurisés par des systèmes d'alarme dès le début d'année.



Sécurisation aux abords de l'école

Des aménagements signalétiques routiers concernant la sécurité de nos enfants devant l'école ont été également réalisés. En 2023, une partie du revêtement de la cour de l'école primaire sera refaite.

Les relations avec les professeurs de l'école maternelle et élémentaire sont excellentes et productives. Nos rapports sont basés sur la confiance.

Merci pour tout le travail accompli auprès de nos enfants.



Au Château de Tardes, nous avons restauré et dédié un local à l'action jeunesse dans la commune. Ce foyer est animé par le CVLV, il est fréquenté par de nombreux jeunes.

Pour 2023, notre soutien au service public sur Saint-Macaire et le territoire ne fléchira pas. Nous défendrons coûte que coûte, comme en 2022, le service public, la mobilité, la santé et les services postaux.



Cette année, après 10 ans de travaux, nous avons constaté le nouveau souffle qui anime l'orgue de Saint-Macaire. La restauration de cet orgue a été le fruit d'une volonté communale, associée à des musiciens et des citoyens passionnés, accompagnée d'artisans exceptionnels, sans oublier les financeurs publics et mécènes privés. Lors de l'inauguration, nous avons pu apprécier la qualité et la capacité de ce magnifique instrument de musique. Des projets avec l'association des Amis de l'orgue et Ardila sont en cours de réflexion pour faire vivre cet instrument comme il le mérite.

Concernant le développement durable, la collaboration avec le SICTOM se poursuit afin de continuer une démarche de tri des déchets dans la commune. L'implantation des composteurs de quartier ainsi que des bornes de tri sélectif est un franc succès. Ce succès est confirmé par les services du SICTOM au vu des volumes collectés. Courant de l'année 2023, l'évolution des bornes de tri ainsi que le service de la collecte au porte-à-porte va nous permettre d'augmenter nos volumes de tri.

Je tiens à féliciter tous les habitants pour leur participation à ce geste éco-citoyen.

L'aménagement de la prairie humide en face du port est finalisé. Elle permet une découverte de la biodiversité et un cheminement pédestre paisible et chaleureux.

Concernant la fourniture en énergie des bâtiments communaux et éclairage public, nous avons fait le choix

écologique de soutenir le développement de la filière production énergie électrique renouvelable en souscrivant un contrat 100 % énergie électrique renouvelable avec EDF pendant 3 ans, à prix fixe et certificat d'origine.

Conscient de l'impact budgétaire qui s'impose à nous et des enjeux écologiques, nous avons fait le choix de réduire le chauffage dans les bâtiments communaux.

Cette crise énergétique nationale ne fait que confirmer un processus d'économie d'énergie que nous avons lancé dès le début du mandat.

Cap sur 2023

En 2023, nos choix d'investissement seront essentiellement tournés vers des aménagements qui nous permettront d'économiser de l'énergie et donc de réduire cette charge financière sur le budget communal pour les années à venir.

Nous avons une marge de manœuvre importante concernant ce sujet : mise à niveau des éclairages publics et des bâtiments communaux avec l'accompagnement du SDEEG, remplacement des chaudières obsolètes et lancement d'une étude pour équiper les écoles de panneaux solaires...

En ce qui concerne le stationnement et la circulation, nous allons proposer au conseil municipal un bureau d'étude pour nous accompagner dans une réflexion globale. La proposition est écrite et chiffrée.

Plusieurs projets sont à l'étude et pourraient débiter ou voir le jour dès 2023 :

- les infrastructures sportives consacrées aux enfants, aux adolescents et aux adultes sont au cœur de nos réflexions.
- un projet de *skatepark*, de *street work out* et de jeux d'enfants est chiffré.
- des subventions importantes liées au projet « Jeux olympiques 2024 » peuvent être captées.

Concernant le tourisme, afin de recevoir au mieux les camping-cars, une aire de stationnement sera aménagée à côté de la grange sur pilotis.

Concernant le projet labellisation pays d'art et d'histoire, nous avons acté en conseil municipal la commande d'une visite audioguidée réalisée par un prestataire local. L'objectif est d'enregistrer le témoignage de Macariens et Macariennes. Ce travail représentera une banque de données et un support de visite touristique du village.

Ce sont les Macariens et les Macariennes qui feront visiter leur village, partager leur affection pour leur cité, expliquer son patrimoine et son histoire.

Une donation historique à la commune

Le 21 décembre 2022, un événement majeur a eu lieu dans l'histoire de Saint-Macaire.

M. Ospital, propriétaire de la maison Messidan, a choisi de donner ce bien à la commune après l'avoir complètement restauré.

Je tiens à remercier M. Ospital pour ce geste exceptionnel de générosité au nom de tous les habitants de Saint-Macaire.

Dès le début du mandat, nous avons pris contact avec M. Ospital qui nous avait partagé sa volonté de donation. Nous l'avions accompagné avec bienveillance pendant la restauration de l'immeuble et avons travaillé avec lui aux perspectives d'utilisation de ce magnifique bâtiment.

M. Ospital souhaitant que ce

bâtiment soit **un lieu de vie, de culture et de formation**, nous sommes projetés avec lui afin d'imaginer comment faire vivre ce bâtiment lorsqu'il serait propriété de la commune.

Sa générosité ne s'arrêtant pas là, il nous a proposé de financer l'achat de mobilier pour équiper les diverses salles et proposer de garder à sa charge l'entretien des espaces verts.

Ses deux seules exigences ont été les suivantes : conserver la plaque commémorative de ses deux fils décédés, qui est installée dans la cave de la maison, et la possibilité d'utiliser une pièce identifiée par ses soins, douze fois dans l'année pour son fonds de dotation.

Dans ces périodes où l'esprit individualiste est triomphant, je souhaitais que son geste soit mis en lumière et lui rendre hommage. M. Ospital marquera pour toujours la commune par sa générosité et son amour du patrimoine et de l'histoire de Saint-Macaire.

Au printemps, nous organiserons une cérémonie officielle empreinte de gratitude et de remerciements.

En tant que maire et citoyen macarien, je suis personnellement très ému par ce geste.

*Il ne fait que renforcer
ma croyance en l'être humain
et en un avenir meilleur.*

*Je vous souhaite une très belle année 2023,
prospère, fraternelle, solidaire.*



La maison Messidan

Un nouvel outil communal

UN BÂTIMENT D'HIER, À VIVRE DÈS AUJOURD'HUI... POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Le mercredi 21 décembre 2022 est à marquer d'une pierre blanche dans la chronologie de la grande Histoire macarienne. En effet, c'est non sans une certaine émotion qu'a été signée la donation à la commune de la Maison Messidan. Derrière le magnifique geste altruiste de Monsieur Ospital, c'est la transmission et l'assurance de la sauvegarde d'une pépite du Patrimoine de Saint-Macaire qui nous sont offertes.

Un fleuron du Patrimoine macarien

Cette maison forte construite entre le XIII^{ème} et XIV^{ème} siècle, classée en totalité au titre des Monuments historiques depuis 1889, comprend 3 niveaux d'une centaine de mètres carrés chacun, une cave voûtée remarquable ainsi que 2 jardins disposés en terrasse sur le rempart.

Après plus de 9 ans de travaux, la Maison Messidan est enfin opérationnelle.

Fruit de la volonté de Monsieur Ospital et sous le contrôle de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, les travaux de rénovation de ce bâtiment sont enfin achevés. Prochainement, les différentes salles seront aménagées et pourront accueillir de nouveaux projets.

« La maison Messidan est un édifice civil classé au titre des Monuments Historiques depuis 1889, qui se trouve dans la partie sud-ouest de la ville médiévale de Saint-Macaire (...). Elle suscite depuis plus d'un siècle et demi l'intérêt des archéologues, historiens et historiens d'art, en raison notamment de sa cave voûtée en ogive. Elle se trouve au n°15, rue Amiral-Courbet, ancienne rue Rendesse, dans un faubourg du même nom, vraisemblablement créé au moment de l'expansion urbaine de Saint-Macaire au XIII^e siècle. » [source Hadès - bureau d'investigation archéologique - 2014].

Un lieu pour l'insertion et la formation à vocation sociale et culturelle

Si depuis sa prise de fonctions la nouvelle municipalité avait choisi de reprendre à bras le corps ce dossier, il aura fallu durant plusieurs mois faciliter et accompagner avec bienveillance une restauration réalisée dans les règles de l'art.



Il était important de construire avec le donateur le cadre d'un futur usage et d'une programmation pour des locaux qui, fait rare pour être souligné, seront immédiatement opérationnels.

Après de nombreux échanges, le conseil municipal avait accepté à l'unanimité en ces termes et pour l'usage suivant la donation par une délibération le 19 mai 2022 :

« Le donataire met à disposition, directement ou par l'intermédiaire du fond de dotation ou d'une association, les locaux disponibles à des personnes morales ou physiques ayant une vocation en priorité humanitaire ou culturelle et ceci à titre temporaire. A cet égard, il est précisé que le terme temporaire signifie notamment qu'aucune personne morale ou physique, à l'exception du fonds de dotation et éventuellement d'une association ayant pour objet de gérer l'organisation de la mise à disposition desdits locaux, ne pourra avoir son siège dans cet immeuble ou y disposer d'un local à titre permanent. L'immeuble, la cave et le terrain attenant pourront être utilisés et sans que la liste soit exhaustive, à des sessions d'enseignements et de formation, d'accompagnement de personnes, à des manifestations diverses, gratuites ou payantes, à du travail partagé ... »



La Maison Messidan sera donc vouée à recevoir des réunions associatives, des sessions de formation, des permanences de services publics, des rencontres entrepreneuriales, des résidences d'artistes, des conférences, des visites guidées, des expositions ... **Les mois qui viennent seront donc consacrés à mener une réflexion collective sur la programmation.** La consultation des partenaires institutionnels, collectivités et autres potentiels utilisateurs amèneront à la création d'une nouvelle structure ayant délégation pour organiser et gérer le fonctionnement de ce nouvel outil.

Un fonds de dotation résident

Outre les différentes activités précédemment listées, la Maison Messidan hébergera le fonds de dotation OeODO (Œuvre Olivier et Didier Ospital) dont les objectifs sont « d'aider les personnes, jeunes ou adultes, en difficultés matérielle ou morale afin qu'elles puissent se construire et se réinsérer dans la société. Le but étant d'améliorer la qualité de ces personnes en leur fournissant par des actions concrètes les moyens de faire évoluer leurs conditions d'existence ».

Si vous souhaitez solliciter le fonds de dotation, vous pouvez vous rapprocher directement du CCAS.



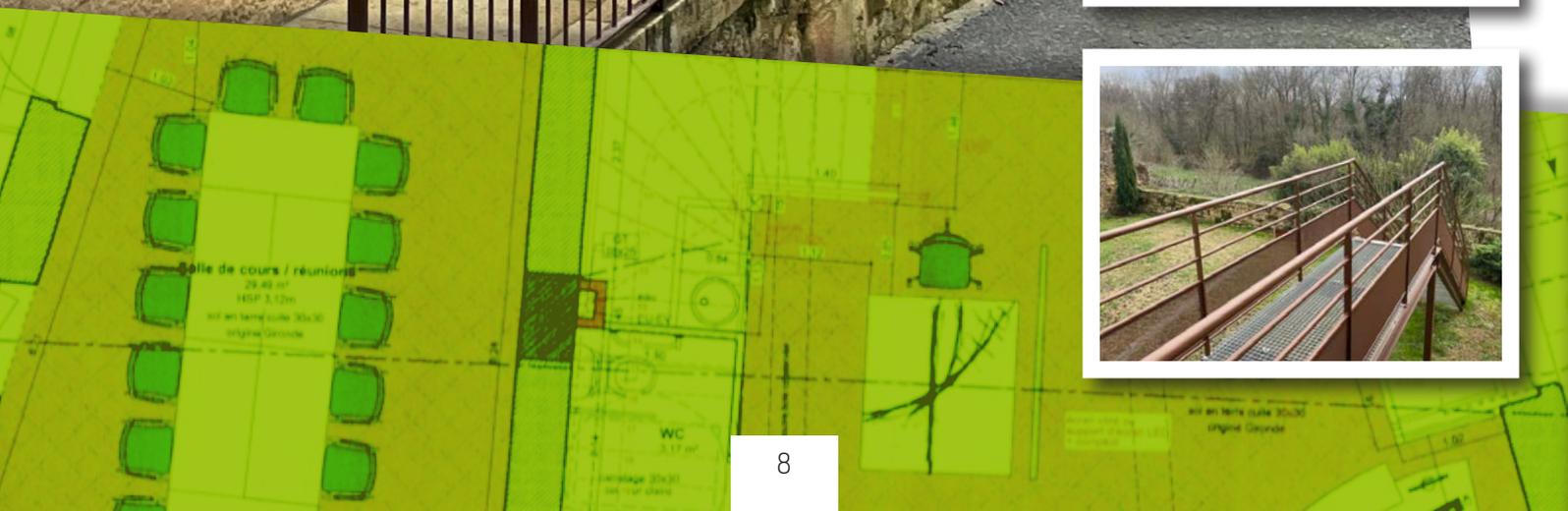
UNE INAUGURATION AU PRINTEMPS

Durant le second trimestre 2023, une inauguration officielle sera organisée pour présenter la Maison Messidan aux Macarien(ne)s, aux futurs partenaires et utilisateurs de ce lieu magique.





La maison Messidan en images





*Saint-Macaire vous dit merci,
Monsieur Ospital !*



Philippe LELIÈVRE

En promenade patrimoniale

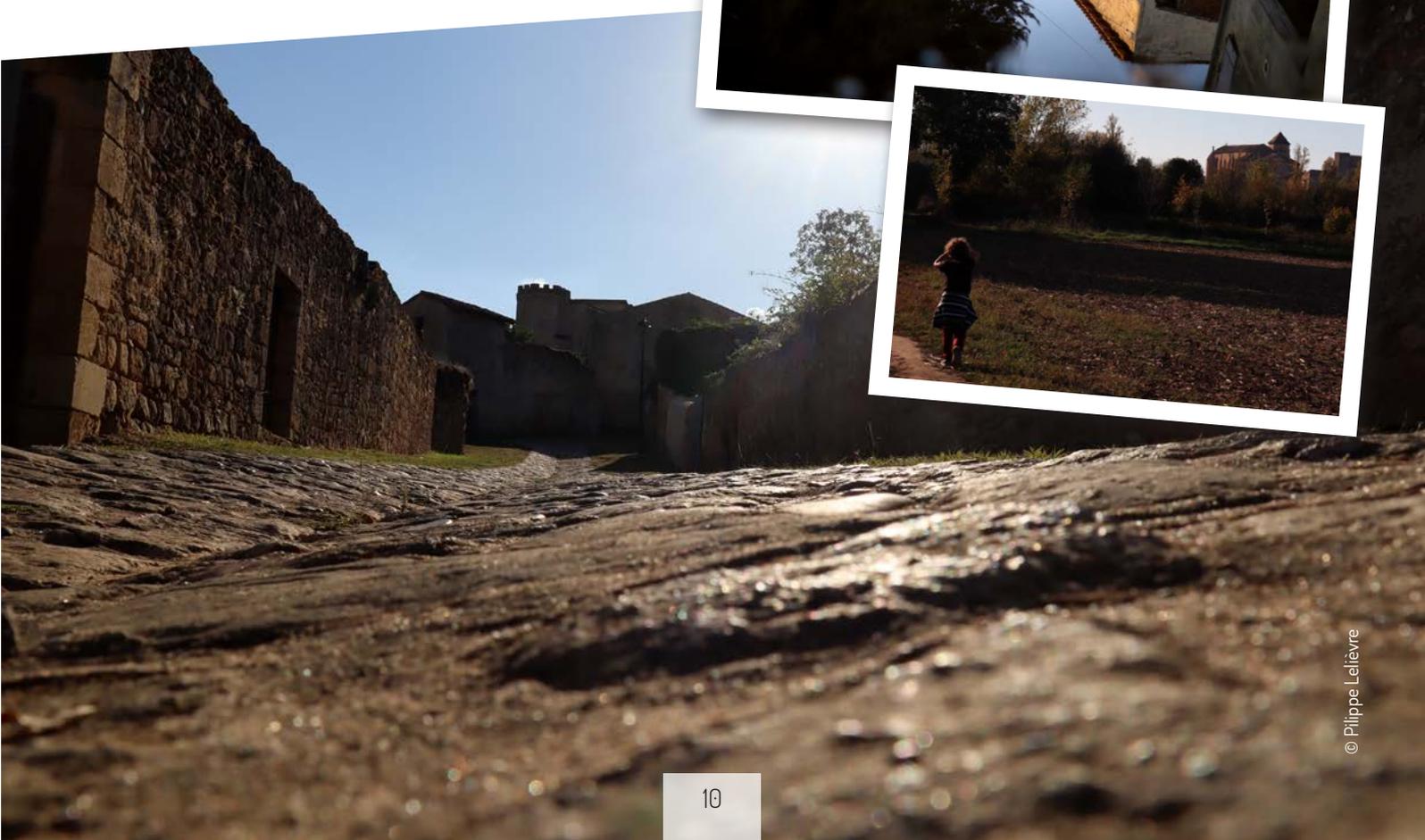
Sont-ce les rêveries d'un promeneur solitaire, comme aurait dit Jean-Jacques Rousseau ? En tout cas les photos de Philippe Lelièvre nous font rêver et cet arpenteur invétéré de Saint-Macaire n'est pas si solitaire que ça, ses jeunes enfants étant souvent dans le champ (de l'objectif) !

À l'occasion de ce cadeau exceptionnel, historique, que nous a laissé le « père Noël », la donation à la commune de la maison Messidan par M. Ospital, nous n'avons pas voulu garder dans l'ombre ces poétiques photos de notre Saint-Macaire de pierre et d'or.

Le passé et l'histoire y étincellent. C'est notre ADN qui nous fait (re)vivre et sentir si bien...

« Voici ma nouvelle "collection" de photos (c'est plus élégant que "fournée"), prises entre le 25 septembre et le 03 janvier », nous a écrit Philippe. Nous avons extrait, à côté des photos qui parsèment comme toujours notre Mercadiou, celles qui témoignent du patrimoine macarien.

Ce n'est pas exhaustif bien sûr. C'est la rencontre, subjective, partielle, d'un œil et d'un environnement exceptionnel.





AVEC LE COEUR ! Des vœux, en v(o)eux-tu en voilà...

Pour cause de pandémie et de précautions sanitaires, c'était en fait la première cérémonie publique de présentation des vœux aux Macarien(ne)s par la nouvelle municipalité.

Il a également dressé le bilan de l'action municipale en 2022 et défini les projets qui seront engagés en 2023 (lire le *Carnet de bord* du maire p.2).

Organisée à la salle des fêtes le vendredi 13 janvier à 18h, elle a permis au maire, Cédric Gerbeau, de souhaiter à tous les habitants « une très belle année 2023 prospère, fraternelle et solidaire ».

Il a chaleureusement félicité le personnel communal pour son dévouement avant d'inviter le public à partager convivialement le vin d'honneur servi par les élu(e)s.



Un public nombreux pour ces premiers vœux publics



Un public nombreux, et attentif !



Cédric Gerbeau pendant son discours



Le personnel communal a été chaleureusement remercié par le maire



Le nouveau resto ?

Carrém... CUBEMENT chouette !

Nouveau mobilier, nouveau self et dispositif anti-bruit !



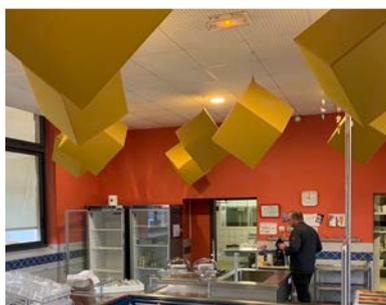
Au self, on se sert, soi-même, normal et pédagogique !



Maternelle : on a envie de rajouter...



Des cubes, jolis et ludiques absorbent le bruit.



Depuis quelques semaines, le restaurant scolaire s'est transformé : du mobilier neuf, un self pour les plus grands et un dispositif anti-bruit !

Les enfants de maternelle bénéficient d'un nouveau mobilier, mais sont toujours servis et aidés à table. Ils commencent avant les « grands », pour manger tranquillement.

Côté self, les enfants de l'école élémentaire arrivent par petits groupes, au fur et à mesure de la place disponible dans la salle et au self, en coordination avec les surveillants de la cour. Les enfants sont ravis, autonomes et à l'aise avec le self.

Les personnels du restaurant scolaire et du périscolaire ont immédiatement constaté une **amélioration du niveau sonore**. D'une part, il n'y a pas de temps mort et d'attente pour les élèves. D'autre part, le niveau sonore a également bien diminué grâce aux cubes absorbants de bruit, suspendus au plafond. À la fin du repas, les enfants ramènent le plateau et vident leur

assiette. Cela permet une **sensibilisation au gaspillage et au tri sélectif des déchets**.

Ces équipements et matériels représentent un **investissement global de 64 800 €**, pour lequel la commune a bénéficié d'une subvention de 17 900 € au titre du Plan de Relance et du dispositif spécifique visant à aider les petites communes à investir pour la mise en place des mesures issues de la loi EGalim dans leur service de restauration scolaire.

C'est désormais davantage de produits locaux et souvent bio qui sont servis.

Ainsi, c'est globalement un meilleur fonctionnement du restaurant scolaire avec différents « services » réussis et une amélioration du cadre de vie. Les premiers retours des familles sont positifs !



ALARMES

Suite aux récentes intrusions dans les écoles et au restaurant scolaire, tous les bâtiments du groupe scolaire vont être équipés d'un système d'alarme, qui va permettre non seulement d'alerter, mais également

de prendre des vidéos lors d'une intrusion. La mise en place de ces systèmes et leur usage se fera en concertation avec les usagers (personnels de la commune et du périscolaire, ainsi que les enseignants).

Par ailleurs, une réflexion est initiée pour la mise en place de vidéoprotection dans la commune.

Un beau Noël, dont les enfants et le personnel se souviendront

Le vendredi des vacances de Noël, tous les écoliers ont eu la surprise d'avoir la visite du Père Noël dans leur classe ! Il leur a distribué des chocolats et sucres d'orge.

Le Père Noël a même félicité tous les personnels des écoles et du restaurant scolaire pour leur engagement et leur travail auprès de nos enfants.



Côté restaurant scolaire, pour le repas de Noël, c'était feuilletés sapin, houmous aux 5 baies (maison), et dessert coloré ; puis un goûter pour terminer.

L'année s'achève bien aux écoles !



“Macariotes”, prenez la Parole !

Il n'y a pas, bien sûr, que des artistes ou des responsables associatifs ou des « personnalités » qui pourraient s'exprimer dans notre rubrique *Parole de Macariote*. Bien au contraire ! Disons qu'ils peuvent simplement, au début, montrer le chemin à celles et ceux qui n'oseraient pas.

Il n'y a pas de haut du pavé et de bas du pavé macarien. De haut des remparts de la cité et de bas du palus. Surtout pas ! Donc, profitez de ce « courrier des lecteurs » pour vous exprimer ! Courrier des Macarien(ne)s qui parlent de leur commune, partagent des bons moments collectifs, témoignent de leur vécu local, racontent leurs expériences citoyennes.

Contents ou moins contents, des citoyens fiers en tout cas de leur commune et qui l'aiment. Qui écrivent dans un esprit bienveillant et positif qui n'empêche pas les remarques critiques pour faire avancer et progresser.

Merci d'avance...

une seule adresse : communication@saintmacaire.fr

AUTRES INFORMATIONS

Dans la commune...

UN ARBRE ET UN ENFANT : UN SYMBOLE IMPORTANT

Le 19 novembre, en signe de célébration de la Journée mondiale de l'enfance, nous avons jumelé huit nouveaux-nés de l'année avec un arbre planté dans la commune.

Sous un beau soleil et après un bref discours du maire, Cédric Gerbeau, et de son adjointe, Sophie Tristant, les familles sont allées choisir l'arbre qui serait jumelé avec leur enfant.

C'est un symbole fort pour eux et pour la municipalité de sensibiliser au plus tôt à l'importance des arbres, d'autant plus dans cette période de dérèglement climatique.

Ainsi, le nouveau bosquet planté au bas des remparts a été intégralement « adopté ». L'année prochaine, nous irons dans la promenade plantée.

Merci à toutes ces familles pour ce beau moment et pour leurs beaux bébés.



JOURNÉE DE TRAVAIL AVEC LE SOUS-PRÉFET DE LANGON

Début novembre, une partie de l'équipe municipale a accueilli avec le maire Vincent Ferrier, sous-préfet de Langon, pour une journée de travail productive : visite et présentation des projets en cours financés par l'Etat, du patrimoine de la commune, mais surtout discussion sur les perspectives et des projets envisagés par la commune afin d'identifier les aides et financements possibles.



BIENVENUE À LA NOUVELLE DGS

Christelle Moreau est la nouvelle directrice des services de la commune et remplace Delphine Dutreuilh. Elle était précédemment DGS d'Argentonay (Deux-Sèvres) et s'est installée en Sud Gironde. Elle est arrivée à la mairie fin octobre et a déjà pris plusieurs dossiers à bras le corps !





B. BARBE



A. CAMBILLEAU



A. FALISSARD



T. ROSELLE

EXPRESSION LIBRE

*Relancée par nos soins, son texte ne nous étant pas parvenu,
la liste d'opposition a confirmé ne pas souhaiter s'exprimer
dans ce numéro du Mercadiou*



VIVEMENT PÂQUES !

Amélioration et embellissement

LA COUR DE L'ÉCOLE FAIT PEAU NEUVE

Les revêtements de la cour de récréation, située entre les bâtiments de l'école élémentaire et la cantine, sont arrivés dans un état d'usure très avancé. Les trop nombreux trous, les gravillons qui se détachent et les dénivellations de sols devenaient un vrai problème de sécurité pour nos enfants.

Nous avons donc projeté de reprendre intégralement les sols sur la portion qui s'étend du portail d'entrée, côté rue de Verdun, jusqu'à l'opposé en limite du terrain où les brebis assurent courageusement l'entretien provisoire de

cette grande friche (à suivre dans un prochain Mercadiou...). Le nouveau revêtement de sol prévu sera perméable à l'eau (zéro artificialisation des sols), naturel et recyclable répondant à un cahier des charges visant à réduire son impact sur l'Homme, le vivant et l'environnement.

Ses très grandes qualités, technique et esthétique, participeront pleinement à l'amélioration du confort des enfants, enseignants, personnels et parents.

LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE DU COURS GAMBETTA



Nous avons décidé de pallier à ces défauts observés, en réalisant un sol en béton coulé balayé, en supprimant partiellement le mur de clôture et en végétalisant la limite séparative afin d'embellir le tout. Une borne en acier sécurisera l'installation.

Gageons que toutes ces améliorations participeront à responsabiliser l'ensemble des usagers.

URBALITH
REVÊTEMENT ESTHÉTIQUE D'ASPECT NATUREL

Urbalith est un revêtement perméable, naturel et recyclable répondant à un cahier des charges visant à réduire son impact sur l'homme et l'environnement. Le respect de ce cahier des charges, comportant 14 critères, est vérifié périodiquement par un organisme indépendant, l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris).

Ceci permet son application en Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) et zones Natura 2000.

L'aspect naturel d'Urbalith, l'absence de joint de dilatation lui confèrent un fort caractère esthétique facilitant son intégration en sites classés ou sites architecturaux.

Le revêtement Urbalith est adapté aux zones à faible circulation (trafic léger et occasionnel), aux voies douces (pistes cyclables...), paysagères et aux zones piétonnes.

Issu du mélange à froid de granulats avec un liant innovant organo-minéral transparent, Urbalith s'inscrit dans la démarche responsable de Colas :

- comparé à une résine, Urbalith ne contient aucun COV : sans danger pour l'homme et son environnement, de la phase travaux à la fin de vie du revêtement
- lutte efficacement contre les îlots de chaleur urbains :
 - albedo de 0,3 à 0,5 (selon la nature des granulats)
 - perméabilité adaptable selon les besoins : 1,4 à 4 cm/s

AVANTAGES

- Liant transparent valorisant la teinte naturelle des matériaux
- Technique à froid
- Ne nécessite pas de joints de dilatation
- Sans COV
- Amélioration de la lisibilité de l'ouvrage

COLAS
1 rue du Citronel Pierre-Alex
75750 Paris Cedex 12 - France
www.colas.com

Jun 2021
Colas se réserve à tout moment le droit d'apporter des modifications. Document non contractuel
Crédits photos © : Colas - J. Thebaud

ENFIN UN LIEU DÉDIÉ AUX CAMPING-CARS



Il ne vous a pas échappé qu'aucun espace n'était jusqu'ici réservé aux camping-cars de passage pour visiter notre belle cité. Aussi, afin de réduire leur stationnement souvent gênant, notamment sur les allées de Tourny, ou sur l'allée des Tilleuls, nous avons choisi après plusieurs options évoquées lors de réunions de travail, d'installer une aire de camping-cars dans

le quartier Rendesse. Elle sera aménagée dans un lieu privilégié entre la grange du Paillet et l'érable Négundo (classé arbre remarquable, voir *Mercadiou* n°76 juin 2022). Trois véhicules pourront stationner pendant une durée limitée à définir. **L'espace sera revêtu d'un sol naturel dit en « terre-pierre », puis végétalisé et ceinturé de potelés en bois.**

Ajoutons que la création d'une aire de stationnement était aussi une suggestion de l'office de tourisme et qu'elle ne pourra que bénéficier à nos commerçants (besoin de quelques légumes, d'un peu de viande, de pain ?) et restaurateurs (difficile de résister à leur ambiance).

Ce n'est pas le moins important.



Les camping-cars entre la grange sur pilotis...



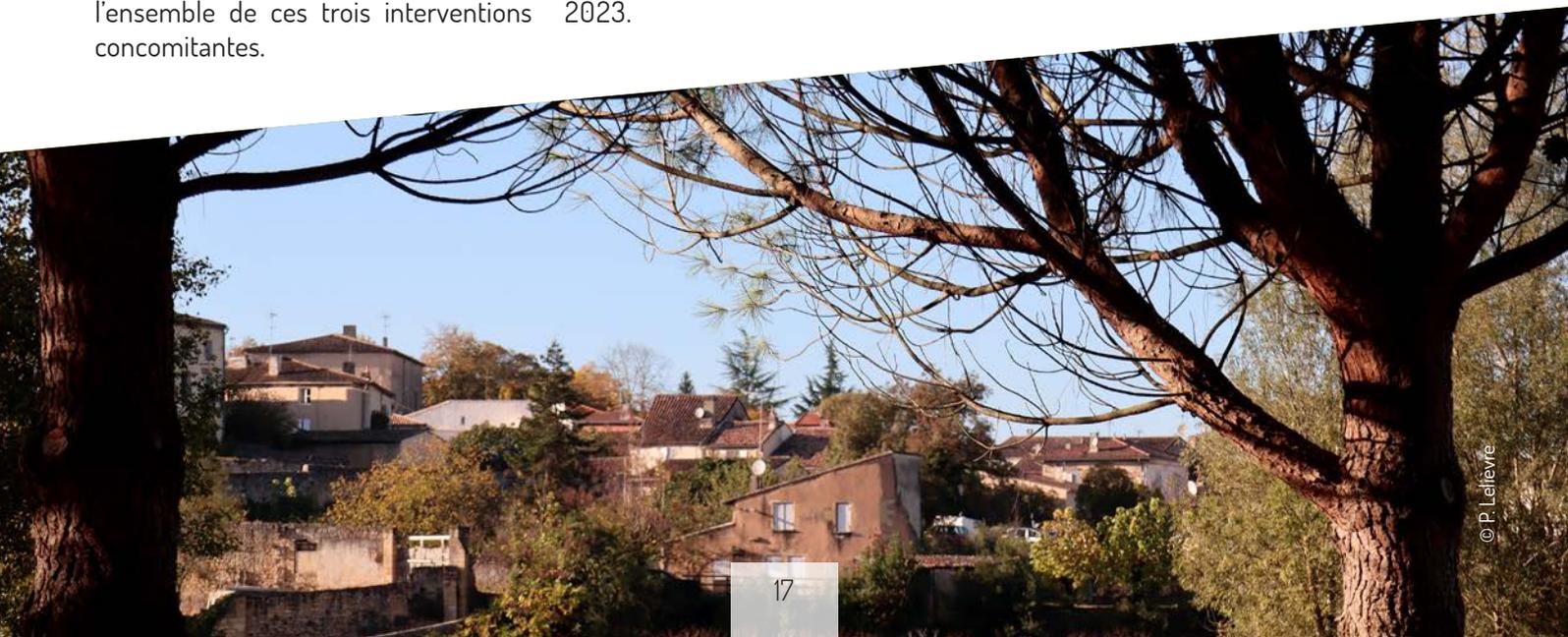
...et notre arbre remarquable Négundo à Rendesse.

Optimisation des dépenses

Dans l'objectif de réduire significativement les coûts d'investissements, nous avons procédé à un appel d'offre pour désigner une seule entreprise chargée de réaliser l'ensemble de ces trois interventions concomitantes.

Compte tenu des matériaux spécifiques mis en oeuvre et du calendrier des écoles, les travaux se feront durant les vacances de Pâques 2023.

Le montant de ces travaux s'élève à 115 000€ TTC et sera subventionné par le FDAEC à hauteur d'environ 35 000€.



PEINTURE & SIGNALISATION

Plus belle la vie, en sécurité



Depuis début décembre, l'ensemble du village est limité à 30 km/h. Cette limitation commence aux panneaux d'entrée de ville et s'arrête aux panneaux de sortie. Elle s'applique à l'ensemble des axes (sauf la D 1113 - ex RN 113 - qui est à 50 km/h sur sa partie en agglo). Des panneaux de signalisation ont d'ailleurs été rajoutés sur les axes principaux.

Cette décision est une volonté de limiter la vitesse des automobilistes pour améliorer la sécurité des piétons, petits et grands, et diminuer les nuisances sonores.



Par ailleurs, l'ensemble des **marquages au sol** sur les voiries ont été récemment refaits, les **passages piétons** intégralement repeints ainsi que les **annonces à proximité des écoles**. Le passage piétons devant la boulangerie a été ajusté pour un meilleur accès et un nouveau passage a été créé devant le Vival. Sur le cours de la République, les **signes de circulation vélos** ont été agrandis pour une meilleure compréhension pour les automobilistes. Des arrêts minutes ont été créés devant la

boulangerie et la Caisse d'Épargne. Ajoutons, en matière de mobilités douces et de tourisme, la pose d'un panneau "attention cyclistes" au début du chemin du Viaduc, côté Saint-Macaire, et à l'autre bout, côté rond-point, de deux panneaux directionnels indiquant clairement l'accès à la commune par vélo. Malheureusement, nous constatons régulièrement du vandalisme : panneau volé, panneau peint, poteau plié... Merci de nous signaler les dégradations éventuelles.





PLACE DU 19-MARS-1962

Plus belle la vie, dans le quartier !

Les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie sont commémorés cette année. La commune sera heureuse d'accueillir une grande cérémonie qui se déroulera sur la place du 19-mars-1962 au cœur du village.

Pour cette occasion, le projet de **requalification de cette place** sera engagé en début d'année. En effet, le projet proposé au conseil municipal a été voté. Il est le fruit des remontées des riverains, du travail d'un architecte paysager et de trois objectifs : créer un vrai lieu de vie agréable pour le quartier, intégrer la zone de recyclage pour faciliter le tri, mettre en valeur ce lieu de mémoire.



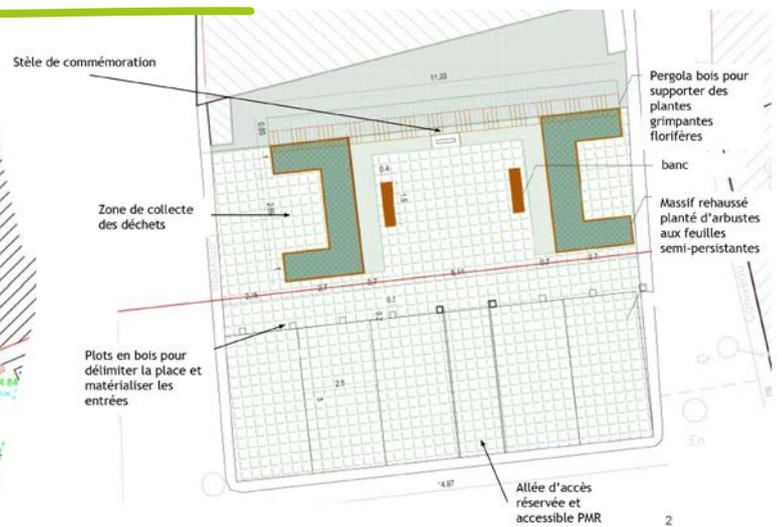
AVANT



PROJET

PLAN DE MASSE

projet en date du 3 mars 2022





M. BRIGOT



F. JEANNESSON



F. LASSARADE



J.-M. ROUCHES

LE NOËL DES AÎNÉS

Et l'on a chanté... et l'on a dansé...



84 personnes cette année, dont de nouveaux habitants, ont répondu à l'invitation de la mairie. Fi des temps incertains, des problèmes quotidiens ou planétaires : l'humeur était à la fête. La joie se lisait sur les visages, celle de se retrouver, de passer ensemble un moment convivial et chaleureux, et « l'on a chanté... et l'on a dansé... » !

Vu le nombre de personnes (et de danseurs !) plus important, Le choix cette année de faire le repas dans la salle des fêtes semble avoir remporté l'adhésion de la majorité des invités ainsi que le choix du traiteur Jérôme Dupouy du Relais bazadais dont nous salvons la prestation et la gentillesse du personnel. Et quelle ambiance tout au long du repas grâce aux fidèles accordéonistes d'Ardilla et à leur talent pour entraîner même les plus timides dans la danse !

Rappelons que cette invitation traditionnelle concerne les Macariens et Macariennes de 65 ans dans l'année et plus... Alors peut-être «VOUS» l'an prochain ! Nous vous accueillerons avec plaisir.

DES CHOCOLATS POUR LES ABSENTS



Ceux et celles qui n'ont pu participer au repas n'ont pas été oubliés. Une boîte de chocolats (fournie par notre boulangerie-pâtisserie) leur a été offerte par les élus qui se sont déplacés avec joie à leur domicile. Certains étaient absents mais pourront se rendre au secrétariat de la mairie où les attendent leurs boîtes de chocolats.

Des changements au cimetière

● Informatisation administrative

Elle est en cours de finalisation. Celle-ci a demandé un important travail de recherche de données et de collaboration entre le personnel de la mairie et la société GESCIME à qui cette mission a été confiée.

● Reprise de sépultures

Afin de proposer un nombre de concessions suffisant sur le territoire communal pour faire face aux inhumations futures et maintenir dans un état décent le cimetière, il est nécessaire de procéder à la reprise de 39 sépultures en terrain commun (terrain des indigents) ayant plus de 30 ans d'existence. La mise en œuvre de cette procédure a été votée au conseil municipal du 14 décembre. Bien évidemment, **avant de procéder à ces reprises, une annonce légale sera apposée au cimetière et en mairie.**

● Suppression des concessions perpétuelles

L'offre de concessions était de 15, 30 et 50 ans ou perpétuelle dont une grande proportion de ces dernières ce qui oblige les communes soit à agrandir les cimetières ou à en créer d'autres, entraînant d'importantes dépenses d'investissement. Face à ce constat, il a été voté en conseil municipal la suppression de l'attribution de concessions perpétuelles à compter du 1er janvier 2023, **>sans affecter les demandes de concessions perpétuelles déjà octroyées et en attente à ce jour.**



LE MARCHÉ DE NOËL

Où Noël a encore bien marché !



Merci au collectif inter-associatif, solidement soutenu par la municipalité, qui a permis d'organiser ce marché. Merci au personnel municipal technique qui n'a pas ménagé ses efforts. Merci aux exposants, plus nombreux, qui ont résisté tout un week-end au froid glacial. Et merci aux Macarien(ne)s et aux visiteurs des communes voisines qui ont récompensé par leur présence l'énergie des organisateurs et fait un succès de cette édition !





FRANÇOIS MAURIAC

Un autre fils de Saint-Macaire !

Nous avons évoqué, dans le précédent Mercadiou, la mémoire de Robert Escarpit, ce Macarien qui a donné son nom à notre médiathèque intercommunale.

Après la grande plume du quotidien Le Monde, le moment est tout trouvé d'évoquer dans la foulée la grande plume du quotidien Le Figaro, c'est-à-dire François Mauriac dont on a fêté à Malagar, le 15 octobre dernier, les 70 ans de l'attribution du prix Nobel de littérature.

Jean-Marie Billa nous a communiqué le texte ci-dessous. L'ancien maire précise qu'il fut publié dans le « Semmachari » n°7, en 1976, et recueilli auprès de l'intéressé par feu Christian Desmoulins. Ce dernier visitait régulièrement l'écrivain et devint le premier adjoint de François Poutays, maire de Saint-Macaire de 1965 à 1983.

Le texte a probablement été écrit en 1970. Et le rêve de Mauriac s'est réalisé, Saint-Macaire entamant une immense restauration qui se poursuit aujourd'hui avec passion sous l'œil de Rémi Pottier, adjoint au maire et architecte du patrimoine...

Voici sa retranscription. Les photos qui l'accompagnent sont signées Philippe Lelièvre.

DOCUMENT : "François Mauriac parle de St Macaire"

Bordeaux, je suis aussi un fils de St Macaire puisque mon
 oncle grand-père, lorsque en 1845, il acheta Malagar, le dota à
 St Pierre d'Aurillac, une chartrreuse au bord de la gare sur
 les arroques. Comme ^{le grand-père de} ~~françois~~ oncle, il avait fait commencer sa
 fortune dans la tannerie, ^{puis} il avait développé grâce au négoce
 de bois merciers ~~par Bordeaux~~ dont l'extension ^{est} obligée son fils
 mon grand-père, à venir s'établir à Langon, dès que la ligne
 du midi y fut inaugurée, ~~et par Malagar~~ ^{Malagar} ~~par Malagar~~ ^{Malagar}
 que refusaient dans le cimetière de St Pierre d'Aurillac furent
 transférés dans celui de Langon ; mais par Malagar ^{et nous plus}
 Nos demeures ancestrales face à St Macaire ~~et nous plus~~
~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar}
 ombres de soleils couchants, j'irai
 vis, depuis mon adolescence embrasser le veau au sud
 mirabile de Saint Sauveur. ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar}
~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar}
 Mais j'ai vu aussi, hélas, St Macaire se
 d'année en année ^{degen day} que n'a ta tuelle il y a cinquante ans, cette
 restauration ^{que} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar}
 risée alors ^{que} et St Macaire serait ^{presque} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar} ~~Malagar~~ ^{Malagar}
 a été ce qu'il fit du temps des anglais...



avec Claude Bray

C. BRAY : communication@saintmacaire.fr



Bordelais, je suis aussi un fils de Saint-Macaire puisque mon arrière-grand-père, lorsqu'en 1843, il acheta Malagar, habitait à Saint-Pierre-d'Aurillac, une chartreuse en bord de Garonne, Les Aroques. Comme beaucoup de Macariens, il avait commencé sa fortune dans la tonnellerie, puis l'avait développée grâce au négoce de bois merrain dont l'extension obligea son fils, mon grand-père, à venir s'installer à Langon dès que la ligne du Midi y fut inaugurée.

Nos morts, qui reposaient dans le cimetière de Saint-Pierre-d'Aurillac, furent transportés dans celui de Langon, mais par Malagar nous demeurons ancrés face



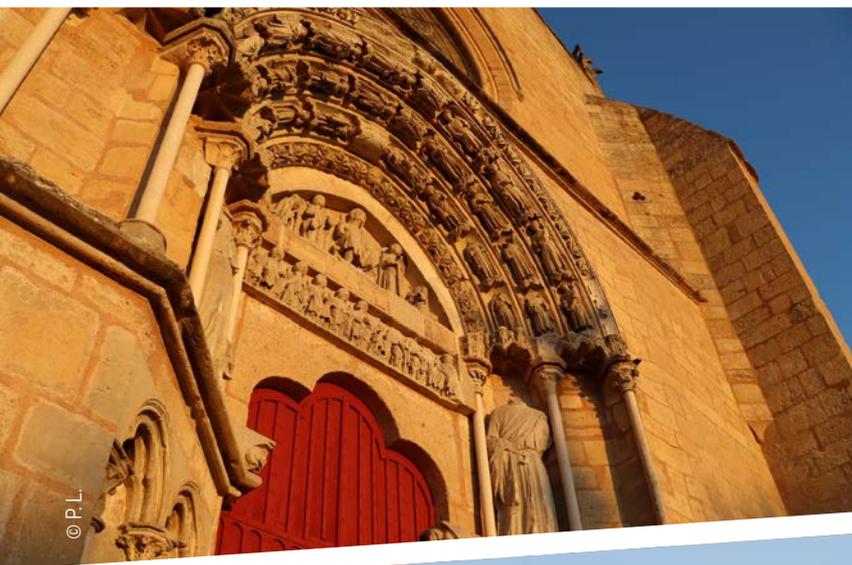
Le « vaisseau admirable » embrasé par le soleil couchant

© P.L.

à Saint-Macaire et nous lui appartenons. Combien de soleils couchants, j'aurais vus, depuis mon adolescence, embraser le vaisseau admirable de Saint-Sauveur !

Mais j'ai vu aussi hélas, le vieux Saint-Macaire se dégrader d'année en année ; que n'a-t-on tenté, il y a 50 ans, cette restauration que nous rêvons d'entreprendre et qui eut été aisée alors, et Saint-Macaire serait presque pareil aujourd'hui à ce qu'il fût du temps des Anglais...»

Saint-Sauveur depuis les coteaux dans « l'œil » de Philippe Lelièvre.



© P.L.



© P. Lelièvre



ACTION COLLECTIVE

Maîtrise des dépenses énergétiques

1 DEGRÉ EN MOINS, C'EST 9% D'ÉCONOMIE !

Depuis octobre, l'équipe municipale travaille activement avec les agents communaux pour améliorer la régulation des chauffages dans les bâtiments publics. En effet, pour arriver à mettre en place une maîtrise des températures, les installations de chauffage ont nécessité une attention particulière vu leur ancienneté. **Ainsi, en période d'activité, les bâtiments sont chauffés à 19° et hors activité à 17°.**

Pour certains bâtiments comme le château de Tardes et le Relais postal, des modifications des installations sont à l'étude pour réaliser cette régulation au plus tôt.

Nous demandons aux bénévoles et responsables associatifs de **ne pas modifier les réglages sans accord préalable** ou intervention des agents techniques. Merci à tous de votre compréhension.



BÂTIMENTS PUBLICS : LES LED C'EST INCONTOURNABLE !

Dès septembre, nous avons engagé des actions pour améliorer notre éclairage afin d'économiser de l'énergie et d'optimiser l'usage et le confort.

Sur l'éclairage à l'intérieur des bâtiments publics, nous allons opérer différents travaux de **remplacement des éclairages néons ou classiques par des éclairages LED.**

Ces travaux commenceront par l'école puis la mairie et, en suivant, l'ensemble des autres bâtiments communaux. Les travaux s'échelonnent sur l'année 2023.

De la même façon, nous avons engagé une étude de faisabilité avec le SDEEG, notre syndicat en charge de l'éclairage public dans la commune, pour la mise en place d'une régulation de l'éclairage sur la voie publique. Nous souhaitons apporter une réponse commune aux questions qui nous ont été posées.

QUESTIONS/RÉPONSES

Y aura-t-il une période d'extinction des éclairages publics la nuit ?

Dans l'état actuel des installations électriques, il n'est pas possible de programmer une extinction à une heure donnée. Notre système se déclenche automatiquement en fonction de la luminosité et non d'une heure donnée. En outre, nous ne sommes pas favorables à plonger l'intégralité de la ville dans la pénombre car il nous semble important de garantir toute la sérénité possible lors de vos sorties nocturnes.

Est-ce possible de réduire l'intensité lumineuse des éclairages la nuit ?

La grande majorité de nos systèmes d'éclairage ne dispose pas d'outils de variation d'intensité. Il n'est donc pas possible d'ajuster l'intensité lumineuse. En effet, seulement 16% de notre réseau est en LED et les LED existantes ne disposent pas de système de régulation.

Y aura-t-il des zones qui pourront rester éclairées la nuit, en particulier lors des manifestations ?

Comme précisé plus haut, notre système actuel ne dispose pas de moyens de réguler l'heure ni l'arrêt ou le maintien de l'éclairage.

Pourquoi ne pas allumer un lampadaire sur deux ?

Le SDEEG et le Centre routier nous ont précisé que cette pratique était néfaste pour la sécurité. L'alternance lumière/nuit entraîne un effet stroboscopique qui fatigue l'œil et nuit à la visibilité.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC UN LEVIER DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE





UN DISPOSITIF AMBITIEUX

Forts de l'ensemble de ces enseignements, nous étudions l'installation d'un dispositif ambitieux tant financièrement qu'en matière d'économies et d'opportunités de régulation.

Les orientations sur lesquelles nous travaillons sont l'installation d'un **système de télégestion de l'éclairage public**. Ce mode de gestion permet de définir les heures d'extinction, de réduction, là où nous nous le souhaiterions,

de maintenir certaines zones allumées en fonction du programme des animations du village et aussi de moderniser l'ensemble du parc par une technologie LED.

Le coût de ce dispositif est estimé à 277 000 € pour réduire notre consommation d'énergie d'environ 77%.

Nous sommes en attente des nouvelles aides de l'Etat en 2023 pour déposer des dossiers de

subventions afin de limiter au maximum l'impact sur notre budget.

Pour une gestion raisonnée des investissements communaux, ces travaux de modernisation seront étalés sur plusieurs années.

Nous vous tiendrons au courant de ce projet important pour la commune.

PROMENADE PLANTÉE entre les remparts et la Garonne

Une animation construction et tressage des osiers des allées couvertes est proposée le **samedi 11 février à 14h.**

Inscription auprès de
sophie.tristant@saintmacaire.fr

À noter que le matin, à 9h, il y aura un atelier coupe des osiers organisé par l'association Auringleta (voir page correspondante).



EMBALLAGES ET PAPIERS ENSEMBLE

Plus de tri, plus simple encore !

Depuis le 1er janvier 2023, sur l'ensemble de l'Hexagone, il est possible de mettre tous les emballages plastiques, en cartons et en métaux, dans les bornes de tri. C'est moins de questions à se poser !



En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

<p>Toutes les bouteilles</p>	<p>Tous les flacons et bidons</p>
<p>Toutes les barquettes</p>	<p>Tous les pots et boîtes</p>
<p>Tous les sacs et sachets</p>	<p>LES BONS GESTES : Bien les vider, inutile de les laver, déposer dans le bac séparés les uns des autres et sans sac.</p>
<p>Tous les films</p>	

Les déchets alimentaires peuvent aller au composteur, les emballages cartons, plastiques et métaux (tous les emballages et les suremballages, même souillés) dans les bornes de tri jaunes, le verre dans les bornes de tri vertes.

Il ne restera que les produits d'hygiène jetables (protections périodiques, couches, rasoirs). Vous pouvez aussi mettre les objets plastiques qui n'auraient pas trouvé une seconde vie auprès d'une recyclerie ou de *Partage sans frontières*.

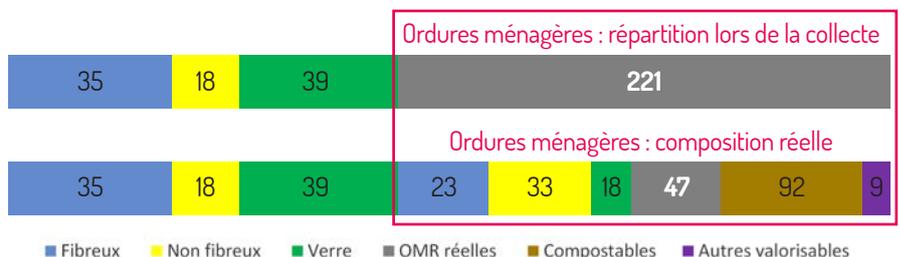
Dans la commune, les bornes bleues passeront progressivement en jaune au cours du premier trimestre. **Pour autant, vous pouvez déjà trier en tenant compte des nouvelles règles.**

Vous avez reçu un memento sur les consignes de tri. Si vous avez encore des questions, consultez la rubrique « aide au tri » du Sictom Sud Gironde ou téléphonez au **05 56 62 36 03**.



COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES (constatation locale en 2022) en %

Le graphique ci-contre démontre combien le tri peut être affiné sur la partie des ordures ménagères qui sont collectées dans nos bacs.



LA COLLECTE DES RECYCLABLES

Expérimentée en porte à porte

En ce qui concerne le volume des déchets, l'extension des consignes de tri va provoquer une augmentation de plus de 3 fois du volume des déchets recyclables. Ainsi, il y aura beaucoup plus de volumes à amener aux bornes de tri.

Ainsi, dans la continuité de notre démarche de développement des gestes de tri, le Sictom propose de réaliser une expérimentation pour franchir encore une étape dans la simplification des gestes de tri et vous faciliter ces gestes.

Il s'agit d'une **collecte des déchets recyclables en porte à porte** autant que possible, qui débutera en avril 2023.

Ce projet est une réponse à de nombreuses demandes qui nous ont été remontées directement ou par le questionnaire proposé par le Sictom courant 2022.

À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2023



Pour les foyers disposant d'un bac individuel d'ordures ménagères, il sera collecté **UNI-QUEMENT le mercredi matin.**



Pour les foyers disposant d'un bac individuel d'ordures ménagères, il vous sera **proposé** un bac individuel de **collecte des recyclables** avec un couvercle jaune. Il sera collecté le **vendredi matin.**



Les verres resteront collectés dans les **bornes de tri vertes** situées sur les zones de tri présentes sur les grands axes.



Pour les foyers utilisant les bacs collectifs à clé dans le bourg, ils seront toujours collectés 2 fois : les **lundis et vendredis.**



Sur ces mêmes emplacements et à la place des petites bornes, les bacs collectifs au couvercle jaune **pour les recyclables** sera collecté le **mercredi matin.**



Le **samedi 25 février de 9h à 12h**, une distribution de **sacs de pré-collecte** sera proposée aux habitants utilisant les bacs collectifs. Elle aura lieu au pied de la mairie.

Février - mars 2023 : remplacement des bornes de tri par des bornes de tri vertes et des bacs collectifs (couvercles jaunes).

Le planning prévisionnel

Mars 2023 : distribution

bacs individuels de collecte de recyclables

Avril : démarrage des collectes en porte à porte et modification des jours de collecte.

Il s'agit d'une **expérimentation**, l'objectif est de développer les gestes de tri pour arriver à collecter au minimum l'équivalent de **60kg/an/personne** de déchets recyclables.

Ce test durera 10 mois.

Nous comptons donc sur vous pour atteindre cet objectif collectivement et ainsi nous pérenniserions ce nouveau mode de collecte.

Aujourd'hui
53 kg/an/pers

OBJECTIF
60 kg/an/pers

Potentiel max.
109 kg/an/pers



AU LIBERTY

Jeune couple sympathique, à l'écoute



Elle y pensait depuis longtemps : « tenir un tabac ». Elle ne se l'explique pas vraiment, ça l'a toujours « attirée », alors qu'elle ne fume pas. Bon !, une épicerie aurait pu faire l'affaire : le contact avec les gens, « *les petites mamies qui ont besoin de parler* »... Mais c'est la chance d'un bureau de tabac qui s'est présentée et l'ex-secrétaire dans une clinique bordelaise s'est retrouvée il y a plus d'un an, en décembre 2021, derrière le comptoir du Liberty¹. Réalisant son rêve...

Précisons qu'en plus de son travail de secrétaire, il y avait le samedi matin la boucherie des éleveurs du Sud Gironde qui l'attendait à Toulonne. Bref, que le travail ne fait pas peur à Amélie Delas qui a repris le tabac-presse-alimentation avec son conjoint, Kevin Cordeiro, ex-charcutier-traiteur et préparateur de commandes. Donc un couple qui n'était pas complètement aux antipodes de la vente et ça se sent quand on pousse la porte de l'établissement dont le nom fait écho à son adresse : place de l'Arbre de la Liberté...

Résolument ancrés à Saint-Macaire, ils ont des ambitions pour l'avenir : par exemple changer la disposition du magasin en installant le tabac au fond pour mieux faire découvrir à leurs clients tout ce qu'ils proposent d'autre. Mais pour commencer, ils ont dû investir 15 000€

pour refaire l'alarme. Et la bonne nouvelle est tombée en octobre : « *Le comité de pilotage de l'Action collective de proximité (ACP) du Syndicat mixte du Sud Gironde a décidé de vous accorder une subvention pour vous soutenir dans votre projet...* ». Merci à la mairie et aux financeurs, Communauté de communes et Région (1€ versé par la CdC = 1€ versé par la Région)² !

OUVERTURE NON-STOP AVEC LE SOURIRE

À TABLE : LE DÉPANNAGE SUPER UTILE !



Qu'ont-ils envie de mettre en avant pour les Macarien(ne)s qui ne viendraient pas encore au Liberty ? L'ouverture non-stop du mardi au samedi de 7h à 19h30 (plus le dimanche de 7 à 13h). C'est quand même bien pratique pour le client ! Et puis, d'après les retours qu'ils ont eus, le sourire et l'accueil. Nous confirmons pour y aller deux fois par semaine y prendre nos journaux.

Ils ont d'autres atouts. L'ouverture aux nouveautés et à la demande des clients. Par exemple, pour le tabac, une cigarette équivalant aux marques américaines mais fabriquée en France, avec du tabac du Lot-et-Garonne. Vive le local ! Le PMU, qui est revenu et qui marche bien, normal la proximité est un point fort. Le développement du rayon librairie avec les nouveautés, les écrivains à succès, les mangas, pas tout bien sûr mais on peut commander. Il faut signaler aussi, dans la partie alimentation, les produits du Sud Ouest, en conserves ou frais : du poulet à la basquaise ou de l'axoa à la soupe de poisson du Cap Ferret. Vous êtes en panne un soir, vous n'êtes pas condamné(e) à de la junk food !

Côté tourisme, ils assurent avec les livres d'histoire locale et plein de souvenirs à emporter (ou de cadeaux-clin d'œil pour les locaux à faire à la famille et aux amis « expatriés ») : horloge et dessous de plats à l'image de Saint-Macaire, tasses, dés à coudre, briquets, magnets, etc. Sans oublier des tas d'autres idées cadeaux au-delà du tourisme, comme montres, bijoux, briquets collectors... Une caverne d'Ali Baba où, en regardant dans les vitrines, on trouve forcément son petit bonheur d'un jour ou de beaucoup plus... N'oublions pas l'alimentation parce qu'on ne vit pas que d'amour, d'eau fraîche et de petits cadeaux. « *De dépannage* » insiste Amélie qui renvoie sinon au Vival. Boissons, épicerie, congelé, un peu d'hygiène, pas de fruits et légumes. Mais c'est bien pratique ce dépannage pour les quartiers Est. À Saint-Macaire, vraiment, on a tout !

Nous vous confions quelques secrets, difficilement arrachés, sur les Macarien(ne)s : le jeu qui marche le plus ? C'est le « Cash ». La presse ? Hors les incontournables régionaux de l'étape (*Sud Ouest* et *Le Républicain*), citons *France Dimanche* et *Ici Paris, Télé 7 Jours*... Mais un client achète *Le Monde* tous les jours et *Le Courrier international* à ses adeptes...

1) Le Liberty : 05 56 63 12 58

2) La municipalité soutient ses commerçants et artisans :

la boucherie-charcuterie, le Vival, La Belle Lurette, l'Escale Karité ont reçu une aide dans le même cadre.



RESTAURANT L'ABRICOTIER

Authenticité, sincérité, simplicité, qualité.



Voilà trente-cinq ans que Alain et Michèle Zanette ont posé leurs valises à Saint-Macaire. Pas par hasard, après avoir bourlingué pendant 15 ans : le chef est de La Réole et il a travaillé chez Darroze.

« Nous nous sommes projetés dans cette maison qui était une ruine à l'époque », se souvient Michèle Zanette. Avec des débuts pas évidents quand on innove, qu'on aime cuisiner le légume et donc qu'on n'est pas dans les habitudes culinaires de l'époque. Ah!, la révolution difficile du fondant de courgettes... Mais Alain Zanette c'est d'abord l'authenticité d'un vrai chef, lui qui a travaillé avec les plus grands de Paris à Nice en passant par

l'incontournable Michel Guérard à Eugénie-les Bains. Il ne cuisine pas pour « la belle société » ou les critiques gastronomiques : « on a fait la cuisine qu'on ressentait, il faut que ça lui plaise », témoigne son épouse. Vive les légumes, les poissons et les épices qu'il a appris à travailler avec Jean-Marie Amat dans son fameux restaurant de Bouliac ! Pousser la porte de L'abricotier, c'est aller à la rencontre - la belle rencontre - d'un cuisinier et découvrir sa personnalité à travers des saveurs.



Michelle et Alain Zanette

L'abricotier, fruit de la passion !

Son envie est intacte, l'inspiration en éveil. « Toujours en recherche », confie son épouse. Alain Zanette s'appuie sur son potager à La Réole, tous les produits sont de saison bien sûr avec notamment l'aloë et la lamproie quand il y en a. Le pain est fait maison, la cave donne la part belle aux Graves, aux Côtes dont le Saint-Macaire évidemment. Bref, il y a beaucoup de « sens »

dans la démarche. On n'y cuisine pas pour simplement cuisiner et donner à manger. On est au-delà du simple (et utile) commerce mais sans chercher l'esbrouffe. Il y a beaucoup de sincérité dans cet établissement qui refuse la routine : « la carte change souvent en fonction des arrivages et du marché. » Pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas encore L'abricotier, que sa réputation

intimiderait, voir les prix imaginés, Michèle Zanette dit : « Qu'ils viennent nous voir, nous seront heureux de les recevoir, qu'ils essayent. » C'est simple finalement : le chef part de l'incontournable base - poulet, viande, poisson - et rajoute sa touche. C'est précisément ce qu'on demande à un chef, la touche qui fait la différence.

Chambres et piscine

Le restaurant ne manque pas d'atouts en plus de sa carte : un accès facile et un parking (si on ne peut pas venir à pied), une terrasse, un petit parc. Et un premier menu à 26 € en semaine, servi c'est rare midi et soir. Allons donc goûter en ce moment la saint-jacques en entrée, juste snackée avec des chanterelles et le fameux pigeon de M. Duleau servi avec une escalope de foie gras. L'abricotier

propose aussi trois chambres (75 € la nuitée, 93 avec le petit-déjeuner). C'est pratique et abordable si on ne peut pas accueillir pour la nuit sa famille ou des amis. Il y a en plus la piscine en été ! Et pas « excentré » du tout : « Je fais mes courses au centre à pied, c'est un plaisir, ça n'a pas toujours été comme ça », confie Michèle Zanette que la rénovation du bâtiment d'Ardilla enthousiasme.

L'abricotier, c'est cinq personnes au total : le chef, trois en salle, une qui s'occupe des chambres et du linge. C'est aussi une part de l'histoire de Saint-Macaire, une part de l'ADN de notre belle cité médiévale.

L'abricotier : 2, rue François-Bergoien | 05 56 76 83 63 | restaurant.abricotier@wanadoo.fr
Ouvert du mercredi au dimanche, midi et soir.



PASCAL DUCOS

Une incroyable énergie !

C'est au tour de Pascal Ducos de prendre la parole.

Il illumine nos fêtes, embrase nos cœurs, brûle notre énergie et nous persuade, les yeux éblouis collectivement, que Saint-Macaire est vraiment le village où il faut vivre, même la nuit... François Mauriac, du haut de sa terrasse à Malagar, assurait voir les Pyrénées par temps exceptionnel. Pascal Ducos, lui, du haut de sa terrasse sur les remparts, croit entendre la mer...



Pascal Ducos sur fond de ces merveilleuses échelles qui nous ont fait tant rêver (Un Été particulier)

Il y a un peu plus de quinze ans, nous cherchions une maison alors que nous habitons à quelques kilomètres de Bordeaux. C'était un samedi, je pouvais la porte des agences immobilières de Langon, rien de bien excitant alors, et à l'époque, tout fermait entre midi et deux. J'ai acheté un sandwich que je suis venu manger sur les remparts

de Saint-Macaire, un peu par hasard même si je crois que j'en avais déjà entendu parler.

« Trop bien », comme on dirait aujourd'hui !

Dans l'après-midi, je visitais la maison qui allait devenir la nôtre. Quatre mois plus tard, nous nous y installions, hallucinés de voir passer des chevaliers en armure, des cavaliers entrer en joute sous nos fenêtres.

Dans notre village, rien ne paraît impossible, nous héritons de dizaines d'années d'où sont sorties de belles initiatives collectives, artistiques et

culturelles, festives, de beaux projets qui ont animé la cité avec ses habitants. Certains sont toujours là, d'autres ont vécu malgré leur succès et d'autres arriveront encore, c'est sûr. Ces élans ont créé ici un terreau, des facilités et du soutien depuis longtemps. Moi, je suis artificier, je mets en scène des spectacles ici et ailleurs. Avec le collectif d'artistes et d'artisans Simone & les Mauhargats, nous avons créé « Un Été particulier » qui verra sa troisième édition cet été. J'ai été membre d'Ardilla, l'école de musique, dans des années moins resplendissantes qu'aujourd'hui et au cœur de nombreuses manifestations. C'est incroyable l'énergie que nous avons ici. Ailleurs, on connaît la vitalité de notre village, on peut en être fier mais attention à l'autosatisfaction qui n'est pas bien loin ...

J'ai aussi un bureau à Bordeaux que je partage avec des compagnies de théâtre, de cirque ou de musique. C'est un équilibre important pour moi de partager mon temps entre ici, Bordeaux, et tous les autres lieux où j'exerce mon métier.

Depuis notre terrasse sur les remparts, on entend en été le vent dans nos palmiers et plus bas dans les peupliers. En fermant les yeux on pourrait se croire au bord de la mer... Et parfois elle vient.



ON VOUS ATTEND...

Février, mois de l'oseraie

Les ateliers de manipulation de l'osier approchent.
Le programme a été complété pour toujours plus de découvertes, en collaboration avec la commune bien sûr !

Samedi 11 février 9h30

Rendez-vous à l'oseraie
COUPE DE L'OSIER
Gratuit, inscription obligatoire auprès de
L'Auringleta

Rendez-vous à l'oseraie pour la coupe de l'osier à partir de 9h30. L'osier sera réparti entre l'association pour ses besoins pédagogiques, la mairie de Saint-Macaire pour le projet ci-dessous et les participants au chantier.

Samedi 11 février 14h

PLANTATION & TRESSAGE D'UNE HAIE VIVANTE
Gratuit, inscription obligatoire auprès de la
mairie : contact@saintmacaire.fr

Après une pause pique-nique, la commune de Saint Macaire propose de participer au chantier de plantation et tressage d'une haie vivante dès 14h. Ce chantier sera dirigé par une vannière professionnelle, Marie Emelianoff, qui vous révélera toutes les astuces pour reproduire ce projet chez vous.

Dim. 12 et sam. 18 février

INITIATION À LA VANNERIE
Inscription obligatoire auprès de L'Auringleta
avec un chèque de réservation de 40€ (encaissé après
le déroulement du stage, non-remboursable en cas
d'absence).

Stage d'initiation à la vannerie. Cette journée complète de formation vous permettra de découvrir les bases du tressage de l'osier et d'amorcer la fabrication d'une petite œuvre en osier. Les stages sont animés par Marie Emelianoff. Chaque journée de stage est limitée à 8 participants.

Dimanche 19 février

STAGE DE PERFECTIONNEMENT
À LA VANNERIE
Inscription obligatoire auprès de L'Auringleta
avec un chèque de réservation de 40€ (encaissé après
le déroulement du stage, non-remboursable en cas
d'absence).

Cette journée complète de formation vous permettra d'approfondir vos compétences en tressage de l'osier. Il est nécessaire d'avoir participé à un stage d'initiation pour s'inscrire à cette journée. Le stage est animé par Marie Emelianoff. Cette journée est limitée à 8 participants.



Réservez dès à présent vos places pour participer à ces ateliers
par mail à lauringleta@orange.fr ou par téléphone au 05.56.63.12.09.

TRÈS APPRÉCIÉS

Même en hiver !

L'année se termine bien... Après notre assemblée générale et notre fête pour les 20 ans du club, nous poursuivons nos randonnées. **Nous avons déjà 106 inscriptions, ce qui est très bien en ces mois d'hiver.**

Nous avons pu faire la randonnée des deux ponts : Saint-Macaire, Langon, Castets-Castillon, retour Saint-Macaire. Dommage, L'Écluse 52 était fermée mais nous avons pu profiter de la terrasse couverte et pique-niquer.

Nous venons de faire notre 14ème randonnée des Pères Noël et la 11ème en faveur du Centre Aliénor pour les chiens guide qui accompagnent les personnes déficientes visuelles. Deux boucles ont été proposées : 7 km et 10 km ouvertes à tous. 100 marcheurs ont pu profiter d'une belle matinée ensoleillée. Un repas sous forme d'un plat unique (couscous préparé par le Relais bazadais) a été apprécié par nos randonneurs. La manifestation s'est terminée par une petite tombola. Notre Jean-Pierre avait pu enfin se connecter pour regarder la finale

de la Coupe du Monde entre le France et l'Argentine et à 16h tous les passionnés de foot étaient partis. Cela lui a permis de se préparer pour une autre occasion !

La première randonnée du jour de l'An a eu lieu à 9h pour commencer l'année en forme. Le départ s'est fait du parking des remparts de Saint-Macaire pour un circuit de 9km. Une petite collation a été proposée au retour par Marie-Louise.



Venez nombreux nous retrouver. Tous les renseignements sont sur le site avec nos contacts !

Château de Tardes | rue du Port Nava à Saint-Macaire | les.edelweiss@yahoo.fr | <http://lesedelweiss.jimdo.com>
06 23 99 86 12 (présidente) ou 06 79 17 55 02 (secrétaire)

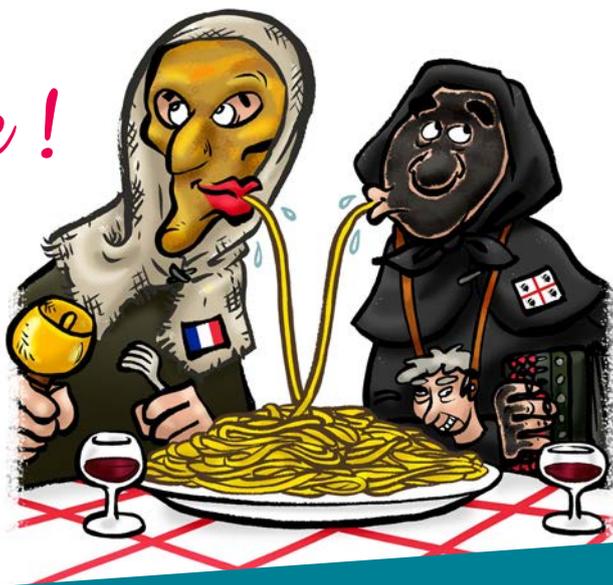
LA SARDAIGNE

Découvrez sa culture !

Le comité de jumelage Saint-Macaire-Lodine vous propose un repas sarde, avec animation musicale, le samedi 18 février à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Macaire : 13€ adultes, 8€ enfants.

Au menu : assiette d'antipasti, gnocchetti de la mama, fromage et raisins, café.

Renseignements et réservations pour le repas :
Dominique Escabasse au 06 10 03 85 15
ou Isabel Lopez-Peralta au 06 64 50 60 64



POUR CONTINUER

Le passé, le présent, l'avenir !

Depuis la parution du dernier *Mercadiou*, l'activité du club a continué à dérouler son programme.

2022 Début septembre, visite des jardins des nénuphars au Temple/Lot pour ensuite rejoindre Castelmoron/Lot et quatre heures de balade au fil de l'eau sur le Lot. Près de 60 participants pour une superbe journée.

Le 1er octobre à la salle des fêtes, repas dansant avec plus de 80 convives, une ambiance comme le furent les années passées. Les musiciens Jacky Dumartin et Thierry Dumoulin ont su proposer tout ce qui faut pour passer une journée des plus réussies.

Le 3 décembre se tenait l'assemblée

générale à la salle des mariages de la mairie. Au menu, l'élection du tiers sortant avec les rapports du trésorier et du secrétaire. Gisele Marchegay a accueilli les participants et remercié M. le Maire de sa présence.

Le compte rendu financier de Guy Belair mentionnait un léger déficit sur l'exercice 2022.

Le rapport d'activité était dressé par Jean-Claude Perez, le secrétaire, qui remercia la municipalité pour l'octroi d'une subvention, le prêt de cette salle des mariages, de la salle des fêtes et du local mis à la disposition du club au château de Tardes.

Hélas nous avons eu la tristesse cette année de voir disparaître des amis dont Colette Labarbe et notre président d'honneur Jacky Gourgues. Nous rappelons que ce club de l'Amitié, qui a passé le cap des 40 ans, se doit de continuer à renforcer la convivialité et l'amitié entre les membres mais aussi à rompre la solitude de certains. C'est pour cela que les membres des bureaux successifs organisent des repas, des sorties spectacles, des repas croisières sur nos rivières du sud-ouest ou des balades en petit train. Cette année se termine avec 135 adhérents.

2023 Les activités du 1er semestre ont débuté le **15 janvier** à salle des fêtes de Saint-Macaire par un apéritif déjeunatoire suivi d'un buffet.

Pour 15 €, cette journée se voulait conviviale entre les adhérents.

Le mardi 14 février, c'est la ferme de Lafitte dans le Lot et Garonne que nous avons choisie. En cours de matinée nous pourrions déguster ses produits avant de rejoindre Vianne pour un repas spectacle avec Michel Etcheverry à l'occasion de la St Valentin.

Samedi 11 mars, salle des fêtes de Saint-Macaire, dîner dansant avec Kevin Monnier.

Samedi 22 avril, direction Dancharia pour achats divers avant de déjeuner à Zugaramundi.

En début d'après-midi, arrêt à la fabrique des tissus Lartigue à Ascain pour ensuite visiter Saint-Jean-de-Luz en petit train.

Les 26 et 27 mai, sortie de 2 jours dans le marais poitevin avec promenade en barque. Nous logerons à Fontenay-le-Comte, visiterons Rochefort et sa corderie royale, dégusterons des huîtres et dînerons à la cité de l'huître. Une étape est prévue dans une grande maison de négoce en cognac.

Dimanche 25 juin, direction Bergerac pour profiter d'un repas-spectacle au cabaret Le Bambino.

Nous espérons que le programme proposé vous conviendra. Le club compte à ce jour, pour 2023, 119 adhérents. Nous accueillons chaleureusement les nouvelles personnes qui souhaiteraient venir nous rejoindre. Le montant de l'adhésion est inchangé depuis près de 10 ans : 18 €. Contact : Jean-Claude Perez | 06 79 53 27 48 | jeanclaudeperez@orange.fr

Une nouvelle année a commencé pour laquelle le club de l'Amitié vous souhaite le meilleur...

“ BON APPÉTIT ! “

C'est le thème du carnaval 2023



Les animations proposées par l'association Tous au carnaval débuteront le vendredi 17 mars avec la sortie des légendaires et terrifiantes Mémés Griottes. Puis, le samedi 18 mars, nous troquerons nos habits pour de succulents et appétissants déguisements sur le thème de « Bon Appétit ». Le défilé débutera en musique près de la maison de retraite vers 17h30. Ce week-end sera ponctué d'animations pour les grands et les petits et s'achèvera par un bal et un lâcher de confettis.



Nous sollicitons les inventeurs et les bricoleurs pour construire un char afin de participer à cette belle fête. Voici, un rappel des consignes pour construire un char.

- Cela peut être une initiative de quartiers, d'associations, d'amies...
- Les chars de carnaval doivent être tractés à la main ou avec un engin **non-polluant**, non-thermique (traction vélo, électrique, animale, humaine).
- Ils doivent être réalisés dans une matière **combustible** (papier, cartons, bois) et qui n'émettent pas de fumées toxiques.
- Un **élément du char** ou le char en entier doit être dissociable pour être déposé sur la place de l'horloge afin d'y être brûlé en début de soirée. Il faut donc y penser à la conception.
- Les personnes rattachées à leur char sont invitées à **se déguiser** en cohérence avec leur thème et à réaliser des animations musicales et des danses.
- Si possible, les chars peuvent être accompagnés de **musique** ou de musiciens.
- Le char devra être prêt pour le **samedi 18 mars, 16h**, devant la maison de retraite.



Pour toute information complémentaire...

carnaval.saint.macaire@gmail.com ou au 06 07 52 75 42



UNE ANNÉE 2023

Pleine de défis !

En 2022, Vivre le Patrimoine Macarien, comme bon nombre d'associations, a pu renouer pleinement avec ses activités. Pêle-mêle, l'association a organisé :

- une sortie découverte dans le Périgord noir
- un chantier participatif autour de la restauration des piliers de la grange du Paillet
- la traditionnelle balade nocturne contée cette fois-ci par Léonor Reuzé
- une découverte d'oiseaux et animaux de nos bords de Garonne
- une déambulation musicale avec le duo Doherty aboutissant au pied de notre vénérable érable Négundo
- un atelier créatif et la lecture de contes lors du dernier marché de Noël



UN NOUVEAU BUREAU

Faisant suite à son assemblée générale tenue le 2 octobre 2022, le conseil d'administration a effectué l'élection et la mise en place d'un nouveau bureau :

président : A. XANDRI
vice-président : D. ESCABASSE
secrétaire : N. SADRAS
trésorier : J. BROUSTET



2023 ET LE COLLOQUE DU CLEM

Si l'année 2022 fut riche d'événements, 2023 sera une année autour d'une importante manifestation : l'accueil du 19ème colloque du Comité de Liaison de l'Entre deux Mers (CLEM) durant l'automne.

Pour la seconde fois (depuis 1997), Saint-Macaire et son patrimoine feront

l'objet de conférences ouvertes à tous. À travers ce gros temps fort, Vivre le Patrimoine en association avec le CLEM et la municipalité permettra de découvrir et mettre en valeur la spécificité de notre chère commune au travers de l'œil averti d'experts et conférenciers.

Ailleurs, fortement attachée à la promotion du patrimoine, l'association aura à cœur de proposer des activités (sorties et manifestations) à ses sympathisants et adhérents tout au long de l'année afin de découvrir et faire découvrir le patrimoine macarien et d'ailleurs.

Un programme en cours d'élaboration sera transmis et diffusé durant le printemps.



Le CLEM, association reconnue d'utilité publique et d'intérêt général, a été créé en 1987. Il regroupe aujourd'hui 36 associations historiques, archéologiques et de sauvegarde du patrimoine de l'Entre-deux-Mers.

Acteur majeur du patrimoine en Gironde, le CLEM s'intègre dans la culture régionale de Nouvelle-Aquitaine autour de la sauvegarde, de la mise en valeur et de la médiation culturelle.

Le CLEM intervient sur le territoire régional depuis 2004 en proposant des visites et ateliers pédagogiques pour les scolaires et le grand public.

Si vous souhaitez renouveler votre adhésion ou soutenir l'association, vous pouvez nous contacter à :

vivrelepatrimacarien@gmail.com
06 50 39 09 54 (Alain Xandri)

Texte libre

Claude Lorriot, instituteur inoubliable, a quitté notre monde. Des anciens élèves se souviennent et lui dresse un « tombeau » émouvant, c'est-à dire un hommage vibrant, celui du cœur. Ils se souviennent aussi que Claude Lorriot a été un des trois adjoints au maire de 1977 à 1983 sous le mandat de Jean-François Poutays. Voici donc un ultime « texte libre » qui n'est pas publié dans le Bavard, journal de l'école, mais dans le Mercadiou, journal de notre commune. Une madeleine de Proust pour celles et ceux qui ont vu le temps passer trop vite...

L'année 2022 aura vu Saint-Macaire perdre l'une de ses personnalités emblématiques. En effet, au cours de l'été, Claude Lorriot nous a quittés, laissant derrière lui d'innombrables souvenirs.



En prenant cette fonction d'instituteur en 1963, il a accompagné avec beaucoup d'humanisme et d'indulgence bon nombre de générations d'élèves à l'école primaire de Saint-Macaire.

Sa pédagogie était empreinte d'avant-gardisme mais aussi de tradition. Armé d'une voix grave et théâtrale, sa parole imposait le respect. Il était l'instituteur, ce mot a un sens, et non pas le « professeur des écoles », nom néolibéral démagogue inventé en l'an 2000.

Très intuitif, il savait y faire avec les enfants, capter leur attention, les intéresser en tenant compte de leurs différences et de leur aptitude à apprendre. L'instituteur qu'il était ne professait pas, il accompagnait, il hissait les jeunes esprits que nous étions à la curiosité et à l'exploration de l'humanité.

Une avalanche de souvenirs ressurgit de cette année scolaire marquée pour certains par les premiers pas d'un homme sur la Lune, et pour d'autres par le couronnement d'un roi brésilien remportant sa troisième Coupe du monde de football.

L'investissement de Claude Lorriot dans le fonctionnement de l'école, y compris le dimanche pour réparer la chaudière, fût de tous les instants.

Par exemple, lorsque Saint-Macaire fut désigné école pilote pour des cours d'anglais en CE2-CM1-CM2, il n'hésitait pas à installer un magné-

tophone et des haut-parleurs dans les classes. Ainsi, afin de bonifier les cours de Miss Mitchel, il demandait à certains d'entre nous de retirer la brosse à dents pour améliorer la prononciation. Le bricolage était sa passion. Beaucoup parmi nous purent pénétrer dans son atelier au sous-sol de la maison familiale avec satisfaction.

Certaines vocations pour le travail manuel ont peut-être pris naissance à ce moment-là...

L'homme de théâtre qu'il était tapotait sa cigarette sur sa montre, tel un régisseur se servant du brigadier annonçant de trois coups le départ vers une récréation bienvenue.

Une surveillance discrète des récréations, entrecoupée de rappel au sifflet, précédait un retour en rang par deux dans la classe faisant se contenir les esprits les plus agités.

Venait alors les temps d'échanges, lui nous relatant ses retours de vacances en 504 Peugeot, nous devant commenter nos « textes libres » avant leur parution dans le « Bavard », journal de l'école.

D'autres moments forts comme les ateliers de pyrogravure, la tentative de vinification de raisins récoltés lors d'une visite d'une exploitation voisine, ou la démonstration d'une prise de judo d'un élève sur l'instituteur devant une classe médusée, agrémentèrent cette année scolaire riche de diversités.

Enfin, comment oublier ces tentatives de chants ponctuant les journées, rythmées par un son de guitare indubitable, où tout le monde entonnait « Adieu Monsieur le Professeur », certaines avec beaucoup d'émotion...

Nous garderons Claude Lorriot dans nos mémoires avec un profond respect.

POST-IT



Sapeurs-Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Hôpital de Langon : 05.56.76.57.57

Urgence sociale : 115
Urgence personnes sourdes ou malentendantes : 114
Enfance maltraitée : 119
Violences conjugales : 3919
Maltraitance animale : 07.81.18.13.93

Mairie : 05.56.63.03.64
Ecole maternelle : 05.56.62.31.78
Ecole élémentaire : 05.56.63.20.60

Médecins

Cabinet des docteurs Dagot-Garderet-Fromont : 05.56.76.82.25.
Cabinet des docteurs Gonzalès-Bigot et Villeneuve : 05.56.63.56.83.

Dentistes

Cabinet Tonneaux- Refutin- Graille : 05.56.63.09.64
Pharmacie Reynaud : 05.56.62.22.89

La Poste : 08.90.210.210

Sogedo : 05.56.63.06.56.
(urgence hors ouverture des bureaux : 05.57.43.60.47)
EDF service client : 09.69.32.15.15
(urgence dépannage 09.72.67.50.33)
Gaz de France : 09.69.36.35.34

Centre des Impôts de Langon : 05.56.63.66.60
Trésorerie de Langon : 05.56.63.48.13

Mairie de Saint-Macaire

8, allée des Tilleuls
Tel 05 56 63 03 64 – Fax 05 56 63 08 88
Email : mairie.stmacaire@orange.fr
Web : saintmacaire.fr

[f](https://www.facebook.com/stmacaire) stmacaire [@](https://www.instagram.com/stmacaire_officiel) stmacaire_officiel

Nos horaires d'ouverture

lun, mer, ven : 8h30/17h (continu)
mar, jeu : 8h30/14h

Propos recueillis auprès de Cathy Bouey, Cathy Labrousse, Constant Allanic, Dominique Escabasse, Régis Lacombe, Jean Poutays, Jean-René Thiebault.

Directeur de la publication : Cédric Gerbeau
Rédacteur : C. Bray - Maquette, dessins : francragnol.fr
Crédit photos et illustrations : élu(e)s et associations de Saint-Macaire, Philippe Lelièvre, Johnny Skébra, Unsplash, Pexels, Freepik, Pixabay
Dépôt légal à parution - ISSN 2610-2307 - Imprimerie Magnier
Mairie de Saint-Macaire, 8 allées des Tilleuls
33490 SAINT-MACAIRE - Tél. : 05 56 63 03 64
communication@saintmacaire.fr
Tirage à 1100 exemplaires sur papier recyclé